

Les enjeux internationaux en Océanie : contexte historique et perspectives historiographiques

par

Sarah MOHAMED-GAILLARD*

Le *Journal de la Société des Océanistes* a rarement consacré de dossier aux relations internationales à l'exception du volume 87 intitulé « L'Océanie et ses problèmes géostratégiques » (1988), puis du numéro double 92-93 consacré à la *Pacific Way* et aux évolutions des relations régionales (1991). Certes, des articles dédiés au rôle des États et à leur politique étrangère dans la région, à l'action des organisations internationales et/ou régionales ou encore à celle des entreprises multinationales sont sporadiquement publiés. Signalons par exemple les articles de Robert Aldrich (n° 84 de 1987), Bernard Poirine (n° 96 de 1993), Stephanie Lawson (n° 109 de 1999), Nathalie Mrgudovic (n° 117 de 2003) ou encore de Guy Agniel (n° 126-127 de 2008).

Ces publications semblent peu nombreuses au regard de l'activité du *Journal* mais on ne peut lui en tenir rigueur. De prime abord, le caractère, fortement anthropologique de la Société des Océanistes pourrait être mis en avant par certains pour expliquer la place marginale faite aux questions internationales, mais l'argument ne résiste guère à l'analyse. En effet, nombre d'articles du JSO soulignent le poids des puissances investies dans la région ou des entreprises multinationales dans leurs approches des sociétés océaniques ainsi resituées dans leur historicité, leur *situation coloniale* – ou postcoloniale – pour reprendre une notion chère à Georges Balandier (1951). Un argument plus convaincant tient au rôle subalterne qu'occupent les îles et populations d'Océanie sur la scène internationale, à l'exception de quelques temps de crise. Enfin, l'étude des relations internationales en Océanie

constitue un domaine de recherche assez récent, essentiellement développé sous l'impulsion de chercheurs anglo-saxons.

Sans proposer un tableau historiographique exhaustif, nous souhaitons présenter ici les orientations et les débats d'un sujet de recherche qui demeure marginal dans le champ des études internationales comme dans celui des études océaniques.

L'Océanie, en marge des relations internationales

« Même si beaucoup de mots sont proposés pour définir le sort des États insulaires d'Océanie, il y a une quantité limitée de travaux à mener en la matière. Une négligence bienveillante semble être la façon classique d'aborder les questions de sécurité des îles du Pacifique. Les nations dominantes considèrent les îles mais ne tiennent pas compte des populations si ce n'est à les percevoir comme un groupe sans identité et vivant d'allocations. » (Général Hank C. Stackpole, *in* Shybuya and Rolfe, 2003 : ix)

À l'exception de celles qui traitent des visées impériales des puissances coloniales dans l'Océanie du XIX^e siècle, les études ayant pour thème les relations internationales dans cette région du monde se sont développées alors qu'émergeaient les craintes d'une extension de la Guerre froide à l'Océanie à la faveur de la décolonisation des îles. L'Océanie connaît alors de profondes évolutions non exemptes de tensions. D'une part, les archipels qui ont accédé à l'indépendance peuvent manifester des signes de difficultés économiques et politiques qui inquiètent

* Maître de conférences en histoire contemporaine à l'Institut national des langues et civilisations orientales, HSTM 4511, sarah.mohamed-gaillard@inalco.fr

quant à l'avenir de ces micro-États. L'assassinat du président de Palau en 1985, les coups d'État de Fidji en 1987, 2000 puis 2006 ou les violences à Bougainville de 1989 à 1997 sont autant d'exemples qui tendent à flétrir l'image d'une décolonisation pacifique et réussie des îles d'Océanie au moment même où des études questionnent les critères de viabilité des petits États (Hegarty, 1988 ; Sutton et Payne, 1993). D'autre part, des revendications politiques se font entendre dans certaines îles qui n'ont pas encore recouvré leur souveraineté, sans qu'elles soient toujours entendues par la puissance administrante ; d'où des tensions comme au Vanuatu en 1980 ou en Nouvelle-Calédonie de 1984 à 1988.

L'avantage donné aux points de vue des grandes puissances s'explique aussi en partie par la chronologie des publications. Ainsi, les parutions traitant du rôle de la France sont nombreuses au moment où les expérimentations nucléaires françaises en Polynésie et la gestion par la République de la revendication d'indépendance kanak sont fortement controversées (Henningham, 1987 ; De Deccker et Toullelan, 1990 ; Aldrich, 1990, 1993 ; Chesnaux et MacLean, 1992 ; Cordonnier, 1995). C'est dans ce contexte que plusieurs revues scientifiques françaises, outre le JSO, consacrent des dossiers spéciaux à l'histoire et au rôle de la France dans le Pacifique Sud, telles *Politique étrangère* (n° 87 de 1987) ou la *Revue française d'Histoire d'Outre-mer* (vol. 76, n° 285-286 de 1989). De même, les études consacrées aux relations des États-Unis avec l'Océanie sont nombreuses dans les années 1980 au moment où la décision de la Nouvelle-Zélande de dénucléariser son territoire la conduit en 1985 à suspendre les obligations la liant à Washington ; alors que les États-Unis règlent en 1985 et 1987 les contentieux qui les opposent à Kiribati et au Vanuatu au sujet des droits de pêche et qu'ils renforcent leur présence diplomatique dans la zone en ouvrant en 1988 des ambassades aux îles Salomon et au Samoa (Dorrance, 1980, 1990 et 1992, Albinsky *et al.*, 1989 ; Alvès, 1990, 1991 ; Crocombe, 1995).

Alors que les tensions Est/Ouest investissent de plus en plus les Suds, l'Océanie semble de plus en plus vulnérable. La sécurité s'impose alors comme la notion-clé des études traitant des relations internationales dans le Pacifique Sud, selon l'expression héritée de la Seconde Guerre mondiale et qui prévaut alors. Les publications mettent ainsi l'accent sur les enjeux nucléaires et stratégiques qui se jouent dans une région perçue comme indispensable à la manifestation de la puissance américaine dans l'aire Asie-Pacifique ou à la politique d'indépendance nationale de la

France. La valeur stratégique accordée à la région est alors étroitement liée au rôle déterminant qu'elle a joué dans l'élaboration de l'armement nucléaire de la Grande-Bretagne, des États-Unis et de la France. L'Océanie est donc investie d'un intérêt stratégique fort par ces puissances qui perçoivent comme une menace à leur égard toute possibilité d'évolution du caractère occidental d'une région qui a l'image d'un lac américain depuis la fin de la Guerre du Pacifique. De ce fait, l'historiographie s'intéresse davantage aux politiques et intérêts des grandes puissances dans la zone qu'aux îles et acteurs océaniques. Et ceux-ci sont davantage perçus par leurs faiblesses réelles et potentielles que par leur capacité à contribuer activement à la sécurité régionale et aux relations internationales.

L'Océanie, qui a pu être qualifiée dans les années 1980 de « trou noir » d'un Pacifique voué à devenir le « nouveau centre du monde » (Institut du Pacifique, 1983 : 64-65), inquiète car les archipels porteraient les ferments d'une déstabilisation intérieure pouvant encourager l'action des puissances jugées subversives par l'Occident (Babbage, 1989 ; Crocombe *et al.*, 1983 ; Hegarty, 1987 ; Kiste et Herr, 1986 ; Ranginui et Sutherland, 1988). Les archipels océaniques apparaissent donc comme étant des cibles faciles de la rivalité Est-Ouest, et l'URSS, la République populaire de Chine ou la Libye sont désignées par les chancelleries occidentales et par de nombreuses publications comme autant de menaces planant sur l'Océanie. Au cours des années 1980, la crainte de voir se développer un nouveau Cuba ou une situation équivalente à celle qui conduisit à l'intervention américaine à Grenade en 1983 est ainsi régulièrement évoquée. Il faut pourtant bien signaler qu'aucun navire de guerre soviétique ou chinois n'a été repéré dans la région et ces États ont surtout témoigné un intérêt pour les richesses halieutiques de l'Océanie ce qui n'exclut toutefois pas de possibles arrière-pensées politiques. En dépit de ces analyses souvent alarmistes, les acteurs régionaux semblent pourtant peu convaincus de la réalité des menaces extérieures et s'inquiètent surtout des difficultés économiques ou des possibles tensions internes aux archipels.

Les publications consacrées aux relations internationales en Océanie sont ainsi tiraillées entre deux courants d'ampleur inégale. Celui qui prédomine analyse les relations internationales dans le Pacifique du point de vue des puissances qui y sont impliquées et soutient l'hypothèse de menaces externes pesant sur l'Océanie. Cette lecture explique en partie l'attention qui a pu être portée aux territoires français qui, en raison de

l'activité du Centre d'expérimentations du Pacifique et de la revendication d'indépendance kanak, pouvaient donner une emprise aux puissances jugées subversives qui disposeraient dès lors d'une ou de tête(s) de pont dans la zone leur permettant de mener des actions de déstabilisation. L'autre point de vue, moins répandu, privilégie une lecture océanienne des enjeux internationaux. Citons par exemple les travaux de Sione Tupouniua et Ron Crocombe (1975), de Stephen Bates (1990), d'Elise Huffer (1993) ou de Roy Smith (1997) qui placent les Océaniens au cœur de leurs analyses. L'affirmation d'un régionalisme océanien concomitant aux décolonisations suscite également des études appréhendant les relations internationales et régionales analysées du point de vue des îles. Toutefois, les études internationales échappent largement à l'approche « *Islander-oriented* » que David Routledge (1985) et Francis Hezel (1988) appellent alors à donner aux *Pacific Studies*.

En dépit de l'importance qui a pu être accordée à la place de l'Océanie dans les relations internationales et plus précisément dans la rivalité entre les grandes puissances, la région et le point de vue océanien occupent une place marginale tant dans les affaires internationales que dans les études académiques. Ces deux grilles de lectures des enjeux internationaux se jouant en Océanie ne s'excluent pas forcément l'une l'autre. Ainsi, la crise calédonienne peut être à la fois analysée en mobilisant le poids de l'histoire afin d'en comprendre les causes mais aussi étudiée comme une situation qui concourt à structurer une posture régionale qui, au-delà des divergences sur la manière d'agir, se construit sur le rejet de la politique de la France ou bien comme une situation pouvant aiguïser les appétits de puissances jugées subversives. Ce dernier angle est sans aucun doute le plus étroit et ne permet ni de saisir les points de vue des populations de Nouvelle-Calédonie, ni celui des observateurs océaniens. Mais la combinaison de ces diverses approches offre une vision en kaléidoscope qui permet de resituer la crise calédonienne à la fois dans l'histoire calédonienne, l'histoire de France et l'histoire des relations internationales et de souligner les connections entre ces spécialités (Mohamed-Gaillard, 2010 ; Mrgudovic, 2008). Sans être contradictoires, les jeux d'échelles (Revel, 1996), les allers-retours entre une situation particulière et le contexte général permettent sans doute de mieux cerner un événement dans toute sa complexité et ses nuances et par conséquent de se dégager d'une analyse trop manichéenne. Au-delà de l'exemple calédonien, l'idée selon laquelle la Guerre froide

constitue une problématique forte des enjeux internationaux des années 1970-1980 est débattue, notamment par Greg Fry (1999) qui mobilise les héritages de l'histoire coloniale et de la décolonisation pour échapper à une lecture bipolaire des relations internationales en Océanie.

De la vulnérabilité stratégique à la vulnérabilité économique

Après l'attention inquiète dont l'Océanie fut l'objet durant les années 1980, la région semble ensuite disparaître de l'agenda des enjeux internationaux. Cette idée est toutefois écornée par les profondes évolutions que connaissent les relations internationales en Océanie depuis deux décennies.

Certes, la fin de la Guerre froide a d'abord amené à penser que la zone avait perdu une grande partie de sa valeur stratégique puisqu'elle était moins associée à la notion de puissance de la France ou des États-Unis. La France a en effet suspendu puis cessé ses expérimentations atomiques et a accepté comme les États-Unis de signer le traité de dénucléarisation du Pacifique en 1996. Du temps de la Guerre froide, cette décision était jugée inacceptable car entamant profondément leur politique d'indépendance et de puissance sur la scène internationale. En outre, la dislocation de l'Union soviétique fit s'évanouir la menace d'une intervention extérieure, si tant est qu'elle ait jamais existé. Faute de menace identifiée, l'heure semble alors au désengagement des grandes puissances. Si les États-Unis maintiennent leur influence et leurs intérêts en Micronésie, ils se désengagent en partie du reste de la zone comme le signalent la fermeture de l'ambassade d'Honiara en 1993 ou la réduction de leur aides au développement. De même, la Grande-Bretagne quitte en 1995 la Commission du Pacifique avant d'y revenir en 1997 pour s'en dégager définitivement en 2005.

Toutefois, la disparition de menaces extérieures ne fait pas pour autant de l'Océanie une région pacifique comme en témoigne les tensions à Bougainville dans les années 1990, à Fidji depuis l'an 2000 ou aux îles Salomon en 2000, 2003 et 2006. Dès lors, les menaces intrinsèques au Pacifique passent au premier plan des préoccupations tant politiques qu'académiques et appellent parfois la mise en place d'opérations de maintien de la paix. Ce nouveau contexte amène l'Australie soucieuse de sa sécurité et par conséquent de celle de son environnement, à s'affirmer comme la puissance régionale ayant la capacité

et la responsabilité de veiller à la stabilité de la zone. En coopération avec le Forum du Pacifique, l'Australie a ainsi coordonné la mission RAMSI (*Regional Assistance Mission to the Solomon Islands*) visant à rétablir l'ordre et la sécurité aux îles Salomon. Au cours des années 2000, Canberra comme Wellington ont également déployé des policiers en Papouasie Nouvelle-Guinée, au Vanuatu, à Tonga ou à Nauru (Argounès *et al.*, 2011 : 51).

L'Australie est particulièrement attentive à la Mélanésie qu'elle qualifie, depuis la fin des années 1990, d'arc d'instabilité (Huiskens et Thatcher, 2007 : 85-104). Cet arc s'étend du Timor oriental à Fidji et recouvre donc en partie une zone que l'Australie considère depuis le XIX^e siècle comme formant les bases avancées de sa défense et dont la stabilité lui apparaît donc comme une nécessité. Le passage de la notion de bouclier défensif à celle d'arc d'instabilité manifeste l'inquiétude de l'Australie à l'égard des États mélanésiens indépendants que l'administration Howard qualifie, depuis l'intervention menée en 2003 aux îles Salomon, d'États ou de « voisins défaillants » (ASPI, 2003). La désignation d'un arc d'instabilité menaçant ses intérêts justifie pour l'Australie la définition de règles de bonne gouvernance, véritable credo de sa politique océanienne et dont le non-respect peut justifier des interventions tant diplomatiques, politiques, économiques que militaires. Notons également que les aides au développement peuvent aussi être maniées par les bailleurs de fonds comme une incitation faite à l'État bénéficiaire à respecter les normes de bonne gouvernance. L'Australie, et dans une moindre mesure la Nouvelle-Zélande, tendent donc dans les années 2000 à se poser en « gendarme du Pacifique », voire en « sheriff adjoint » des États-Unis. Cette posture a pu susciter des tensions avec les États mélanésiens qui dénoncent tour à tour la politique néocoloniale et l'arrogance de l'Australie (Argounès, 2007).

La crise du leadership océanien, l'instabilité politique parfois perçue comme chronique et les difficultés économiques sont désormais les angles d'approche privilégiés tant pour analyser les tensions internes auxquels sont confrontés les États insulaires que pour aborder le jeu des relations régionales et internationales dans la zone. La sécurité est une fois encore un sujet majeur, mais la vulnérabilité politique et économique des îles dans un monde de plus en plus globalisé a pris le pas sur leur vulnérabilité stratégique.

La politique australienne vis-à-vis de l'Océanie a donc profondément évolué ces dernières décennies. Elle est passée, pour reprendre un titre

de Greg Fry (1991), du déni stratégique affiché lors de la Guerre froide à un engagement constructif notamment illustré dans les années 2000 par un ambitieux Plan Pacifique de mise en place d'une intégration régionale forte. Au-delà de la préservation de ses intérêts directs en Océanie, l'interventionnisme australien manifeste également sa volonté de s'imposer sur la scène Asie-Pacifique et de s'affirmer comme une puissance moyenne et/ou comme un bon citoyen international (Argounès, 2011 ; Patience, 2005). L'Australie occupe désormais une place centrale dans les relations internationales en Océanie et est, de ce fait, fortement représentée dans la littérature scientifique.

Mais l'Océanie n'intéresse pas seulement les puissances régionales. Elle suscite un intérêt croissant de la part de l'Asie, principalement de la République populaire de Chine, de Taiwan et du Japon. La République populaire de Chine et Taiwan se livrent ainsi auprès des États océaniques à une âpre politique du carnet de chèques dont la finalité est de marquer des points dans la rivalité diplomatique acharnée qu'elles se livrent (Wesley-Smith et Porter, 2010). De même, le Japon travaille depuis les années 1990 à améliorer son image dans la région afin de conforter les intérêts de son industrie de pêche et de trouver des alliés dans son combat diplomatique en faveur de la pêche à la baleine. À cette fin, Tokyo a notamment organisé en 1997 un sommet des Premiers ministres des îles du Pacifique et développe ses aides au développement à destination des États océaniques (Tarte, 1997). Le statut d'État souverain représenté aux Nations unies, mais aussi les ressources naturelles des États océaniques sont donc des éléments fortement liés à l'intérêt diplomatique que Pékin, Taipei ou Tokyo témoignent à la région. Cette influence asiatique est observée attentivement par l'Australie et la Nouvelle-Zélande qui s'inquiètent des possibles répercussions sur la sécurité de l'Océanie. Cela leur impose un jeu d'équilibre diplomatique car, si elles se soucient de la stabilité de leur arrière-cour, l'Australie et la Nouvelle-Zélande regardent de plus en plus vers l'Asie et ses marchés économiques.

L'économie est également une donnée essentielle pour saisir le rôle de l'Océanie dans les enjeux internationaux et les réponses reçues à notre appel à communication l'ont d'ailleurs largement privilégiée. Toutefois, ces nouvelles approches des relations internationales en Océanie s'intéressent surtout aux États, aux questions de l'hégémonie et de la dépendance et relèguent au second plan les acteurs océaniques ; un écueil que ne parvient pas à dépasser ce dossier.

Un dossier largement dominé par les effets de la mondialisation

Nous avons choisi d'ouvrir ce dossier par l'article de Denise Fisher qui revient sur la place qu'entend occuper la France dans le Pacifique, sujet qui a donné lieu à de nombreux débats dans les années 1980. Partant de l'ambiguïté de la préposition « de », l'auteur interroge la façon dont la France perçoit sa présence en Océanie, l'image dont elle est investie dans la région tout en signalant les évolutions de ces représentations. La France est-elle dans la région ou de la région ? Pour répondre à cette question, Denise Fisher revient sur les évolutions de la politique suivie par la France dans ses territoires océaniques de la fin de la Seconde Guerre mondiale. Au-delà des faits, l'auteur analyse la façon dont les discours politiques et académiques fondent ou bien combattent l'image d'une France appartenant au Pacifique. Ainsi, l'arrêt des essais nucléaires français et l'accord de Nouméa marquent un tournant fort qui permet à la France, par le biais de ses collectivités, d'être mieux intégrée à l'Océanie. Reste à savoir dans quelle mesure la gestion de la prochaine échéance relative au devenir institutionnel et politique de la Nouvelle-Calédonie sera susceptible de bousculer ou non l'image nouvelle dont la présence de la France est investie.

Le poids de l'histoire coloniale est également au cœur de l'article de Rémy Herrera et Pœura Tetoe qui explore les relations complexes qu'entretiennent la Papouasie Nouvelle-Guinée et l'Australie. Au-delà de l'indépendance politique obtenue en 1975, les auteurs analysent les raisons de la dépendance économique de la Papouasie Nouvelle-Guinée – pourtant dotée de grandes richesses minières – à l'égard de son ancienne métropole, des bailleurs de fonds internationaux et des entreprises multinationales. L'exploitation minière, par ailleurs intimement liée à l'accès aux terres, offre aux auteurs un exemple de choix pour analyser la difficile articulation des logiques néolibérales avec la recherche d'un développement économique soucieux du bien-être de la population locale. L'exemple du secteur minier de la Papouasie Nouvelle-Guinée interpelle donc sur l'intégration des États océaniques au sein d'une économie mondialisée et leur capacité à préserver leur souveraineté en dépit de leurs difficultés économiques¹.

La mondialisation n'est pourtant pas un enjeu récent pour les îles d'Océanie qui, dès

l'installation d'aventuriers et de négociants européens dans la région au tournant du XVIII^e et du XIX^e siècle, sont intégrées ou bien écartées des réseaux commerciaux et de main-d'œuvre (Firth, 2000). À travers le cas des Japonais travaillant en Nouvelle-Calédonie au début du XX^e siècle, Yann Bencivengo analyse comment les besoins en main-d'œuvre des mines de nickel conjugués au défi démographique et aux visées stratégiques du Japon de l'ère Meiji, ont participé à initier des relations parfois tendues mais durables entre le Japon et l'économie minière calédonienne. L'envoi de ces travailleurs participe également à l'élaboration et à la mise en action d'une politique japonaise des Mers du Sud, avant même que le Japon occupe la Micronésie à la faveur de la Grande Guerre puis en obtienne la gestion en 1920. Cet exemple illustre bien l'histoire partagée et ancienne qui lie les îles d'Océanie à l'Asie. La question de la circulation de la main-d'œuvre entre les Empires et au sein des Empires constitue également un chantier du renouvellement de l'histoire impériale auquel l'histoire des îles océaniques peut beaucoup apporter.

Les effets actuels de la mondialisation tendent à renforcer les écarts au sein de l'Océanie et à souligner les difficultés économiques des États insulaires dont cinq sont actuellement inscrits sur la liste des pays les moins avancés des Nations unies. L'aide au développement s'impose donc comme un sujet incontournable des relations internationales comme des études portant sur les États océaniques et interroge le degré d'indépendance ou de dépendance des États qui en bénéficient. Ce sujet est abordé par John Overton, Gerard Prinsen, Warwick E. Murray et Nicki Wrighton dont l'article présente les premiers résultats d'un groupe de recherche constitué en 2011 et consacré aux effets des politiques d'aides au développement et à la capacité des bénéficiaires océaniques à s'affirmer comme des États souverains. Rappelant la diversité institutionnelle des îles du Pacifique, les auteurs soulignent que les flux financiers entre les puissances encore possessionnées dans la région (France, États-Unis, Nouvelle-Zélande) et les archipels qui dépendent d'elles constituent bel et bien une « aide » même s'ils ne sont pas considérés comme tels au regard des critères internationaux qui définissent les aides au développement. De même, la discussion qu'ils proposent du modèle MIRAB leur permet de souligner la complexité et la singularité des pratiques d'aides au développement en Océanie,

1. Le JSO a déjà publié plusieurs articles sur l'exploitation minière en Papouasie Nouvelle-Guinée et la confrontation des intérêts qui s'y jouent. Voir par exemple Tony Crook (2007) et David Hyndman (2005).

comme celles de leurs effets sur la capacité des États bénéficiaires à définir leur propre politique de développement.

La souveraineté, l'indépendance ou la dépendance économique des États insulaires dans un monde de plus en plus globalisé s'imposent donc comme les mots clés de ce dossier sur les relations internationales en Océanie.

C'est là un premier dossier sur la question, partiel il est vrai, mais qui nous l'espérons ouvrira la porte à de nouvelles propositions d'articles susceptibles d'apporter dans les années à venir d'autres éclairages malheureusement absents de ce dossier.

BIBLIOGRAPHIE

- AGNIEL Guy, 2008. La gestion de l'environnement dans le Pacifique Sud. Moyens et objectifs, *Journal de la Société des Océanistes* 126-127, pp. 145-151.
- ALBINSKI Henry, Robert C. KISTE, Richard HERR, ROSS BABBAGE and Denis MCLEAN, 1989. *The South Pacific: Political, Economy and Military Trends*, Washington, Brassey's, Institute for Foreign Policy Analysis, Special Report.
- ALDRICH Robert, 1987. L'Australie et la France dans le Pacifique : contentieux actuel et arrière-plan historique, *Journal de la Société des Océanistes* 84, pp. 93-98.
- , 1990. *The French Presence in the South Pacific, 1842-1940*, London, MacMillan Press.
- , 1993. *France and the South Pacific since 1940*, London, MacMillan Press.
- ALVES Dora, 1990. *Evolving Pacific Basin strategies*, Washington, National Defence University Press.
- , 1991. *Change, interdependence and security in the Pacific Basin*, Washington, National Defence University Press.
- ARGOUNÈS Fabrice, 2007. Une arrogance australienne au miroir de son voisinage. Oz is Threatening you?, Congrès de l'Association française de Science politique.
- , 2011. L'Australie entre puissance moyenne et puissance régionale. Une analyse néoclassique, thèse de doctorat en Sciences politique, Université de Bordeaux III et Sciences Po Bordeaux.
- ARGOUNÈS Fabrice, Sarah MOHAMED-GAILLARD et Luc VACHER, 2011. *Atlas de l'Océanie. Continent d'îles, laboratoire du futur*, Paris, Autrement.
- AUSTRALIAN STRATEGIC POLICY INSTITUTE (ASPI), 2003. *Our Failing Neighbour. Australia and the Future of Solomon Islands*, Barton, ASPI Policy Report.
- BABBAGE ROSS, 1989. *The Soviets in the Pacific in the 1990's*, Sydney, Brassey Australia.
- BALANDIER Georges, 1951. La situation coloniale : approche théorique, *Les cahiers internationaux de sociologie* 11, pp. 44-79.
- BATES Stephen, 1990. *The South Pacific Islands Countries and France: A Study in Interstate Relations*, Canberra, ANU.
- CHESNEAUX Jean et Nic MACLEAN, 1992. *La France dans le Pacifique de Bougainville à Mururoa*, Paris, La Découverte, Essais.
- CORDONNIER Isabelle, 1995. *La France dans le Pacifique Sud. Approche géostratégique*, Paris, Publisud.
- CROCOMBE Ron et Ahmed ALI, 1983. *Foreign forces in Pacific Politics*, Suva, University of The South Pacific.
- CROCOMBE Ron, 1995. *Pacific Islands and the USA, Rarotonga and Honolulu*, University of the South Pacific and East-West Center, Institute of Pacific Studies and Pacific Islands Development Program.
- CROOK Tony, 2007. «If you don't believe our story, at least give us half of the money»: Claiming Ownership of the Ok Tedi Mine, PNG, *Journal de la Société des Océanistes* 125, pp. 221-228.
- DE DECKER Paul et Pierre-Yves TOULLELAN, 1990. *La France dans le Pacifique*, Paris, L'Harmattan, Société française d'histoire d'Outre-Mer.
- DORRANCE John C., 1980. *Oceania and the United States: An Analysis of us Interests and Policy in the South Pacific*, Washington, National Defence University.
- , 1990. *The South Pacific: Emerging Security Issues and us Policy*, Washington, Brassey's.
- , 1992. *The United States and the Pacific Islands*, Washington, Centre for Strategic and International Studies.
- FIRTH Stewart, 2000. The Pacific Islands and the Globalization Agenda, *The Contemporary Pacific* 12-1, pp. 178-191.
- FRY Greg, 1991. Australia's South Pacific policy: from strategic denial to constructive commitment, *Working Paper* 1991/8, Canberra, ANU, 36 p.
- , 1999. South Pacific Security and Global Change: the New Agenda, *Working Paper* 1999-1, Canberra, ANU, Department of International relations, 39 p.
- HEGARTY David, 1987. Libya and the South Pacific, *Working Paper* 127, Canberra, ANU, 23 p.
- , 1988. Small State Security in the South Pacific and South Pacific Security Issues: An Australian Perspective, *Working Papers* 126-127, Canberra, ANU, 28 p.
- HENNINGHAM Stephen, 1987. *France and the South Pacific. A Contemporary History*, Honolulu, University of Hawaii Press.
- , 1995. *The Pacific Island States: Security and Sovereignty in the Post-Cold War World*, London, Macmillan.

- HEZEL Francis, 1988. New directions in Pacific History: A Practitioner's critical view, *Pacific Studies* 3-11, pp. 101-110.
- HUFFER Elise, 1993. *Grands hommes et petites îles, politique extérieure de Fidji, de Tonga et du Vanuatu*, Paris, ORSTOM.
- HUISKEN Ron and Meredith THATCHER (eds), 2007. *History as Policy. Framing the debate on the Future of Australia's Defence Policy*, Canberra, ANU.
- HYNDMAN David, 2005. Shifting Ecological Imaginaries in the Ok Tedi Mining Crisis in Papua New Guinea, *Journal de la Société des Océanistes* 120-121 : *Ethnoécologie en Océanie*, pp. 76-93.
- INSTITUT DU PACIFIQUE, 1983. *Le Pacifique, « nouveau centre du monde »*, Paris, Berger-Levrault-Boréal Express.
- INSTITUT FRANÇAIS DES RELATIONS INTERNATIONALES, 1987. *Politique étrangère 52 : La France et le Pacifique Sud*, introduit par François Godement, Paris, IFRI, pp. 19-109.
- KISTE Richard and R.A. HERR, 1986. The potential for Soviet Penetration of the South Pacific Islands : an assessment, *Bulletin of Concerned Asian Scholars* 18-2, pp. 42-59.
- LAWSON Stephanie, 1999. Le traditionalisme et les politiques de l'identité culturelle en Asie et dans le Pacifique : une mise au point critique, *Journal de la Société des Océanistes* 109, pp. 37-51.
- MOHAMED-GAILLARD Sarah, 2010. *L'Archipel de la Puissance ? La politique de la France dans le Pacifique Sud de 1946 à 1998*, Bruxelles, Peter Lang.
- MRGUDOVIC Nathalie, 2003. Nouvelle-Calédonie ou Kanaky : perceptions régionales du Caillou, *Journal de la Société des Océanistes* 117, pp. 281-297.
- , 2008. *La France dans le Pacifique Sud : les enjeux de la puissance*, Paris, L'Harmattan.
- PATIENCE Allan, 2005. The ECP and Australia's Middle Power Ambitions, State, Society and Governance in Melanesia, *Discussion Paper* 2005-4, Canberra, ANU, 14 p.
- POIRINE Bernard, 1993. Le développement par la rente : une spécialisation internationale logique et viable à long terme pour les économies micro-insulaires, *Journal de la Société des Océanistes* 96, pp. 3-10.
- RANGINUI Walker and Williams SUTHERLAND (eds), 1988. *The Pacific, Peace, Security and the Nuclear issue*, London and Tokyo, Zed Books and United Nations University.
- REVEL Jacques (éd.), 1996. *Jeux d'échelles. La micro-analyse à l'expérience*, Paris, Gallimard-Le Seuil.
- ROUTLEDGE David, 1985. Pacific History as seen from the Pacific Islands, *Pacific Studies* 8-2, pp. 81-99
- SHIBUYA Eric and Jim ROLFE, 2003. *Security in Oceania in the 21st Century*, Honolulu, Asia-Pacific Center for Security Studies.
- SMITH Roy H., 1997. *The Nuclear Free and Independent Pacific Movement: After Mururoa*, Londres, New York, Tauris Academic Studies.
- SOCIÉTÉ DES OCÉANISTES, 1988. *Journal de la Société des Océanistes* 87 : *L'Océanie et ses problèmes géostratégiques*, introduit par Alain Touzet du Vigier, pp. 3-72.
- , 1991. *Journal de la Société des Océanistes* 92-93, *Une décennie de changement*, introduit par Michel Panoff, pp. 3-126.
- SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'HISTOIRE D'OUTRE-MER, 1989. *Revue française d'histoire d'Outre-mer* 72, 284-285 : *La France et l'Océanie*, introduit par Pierre-Yves Toullelan.
- SUTTON Paul and Anthony PAYNE, 1993. *Size and Survival: the Politics of Security in the Caribbean and the Pacific*, London, Frank Cass & Co Ltd, 200 p.
- TARTE Sandra, 1997. Diplomatic Strategies: The Pacific Islands and Japan, *Working Papers* 269, Canberra, ANU, 32 p.
- TUPOUNIUA Sione, Ron CROCOMBE and Claire SLATTER (eds), 1975. *The Pacific Way: Social Issues in National Development*, Suva, South Pacific Sciences Association, 253 p.
- WESLEY-SMITH Terence and Edgard A. PORTER (eds), 2010. *China in Oceania. Reshaping the Pacific?*, vol. 1 : *Foundations in Asia Pacific Studies*, Oxford, Berghahn Books.